

Compte-Rendu

Coordination Nationale Etudiante des IUT de France (CNE IUT)

Date : 10/12/08

Lieu : IUT Descartes – Paris V

Durée : 8h-16h00

Annexe: Communiqué de Presse de cette réunion

Ordres du jour :

- Définir les revendications propres à la CNE IUT
(avec ; comme base, le CR de la réunion du Comité de Suivi du 9 décembre 2008)
- définir les stratégies et les moyens autour de ces revendications, à l'échelle nationale.

IUT représentés :

- Anger
- Arles
- Belfort-Montbéliard
- Besançon
- Chambéry
- Chartres
- Créteil-Vitry
- Dijon
- Evreux
- Evry
- Limoges
- Longwy
- Lyon
- Nantes
- Paris Descartes
- Paris Jussieu
- Paris Montreuil
- Paris Villetaneuse
- Reims
- Rouen
- Toulouse

⇒ 21 IUT dont les plus importants de France. Au total 50 représentants de leurs IUT.

Propos tenus

(pour les propos définitivement adoptés, s'en remettre au Communiqué de Presse) :

Objectif principal :

Le maintien du fléchage des moyens relève encore, et malgré la LRU, de l'autorité de Mme la Ministre. Celui-ci ne tient qu'à sa seule volonté de le maintenir.

A. Sur les revendications de la CNE IUT :

- La loi LRU peut, selon le gouvernement rendre plus flexibles les budgets alloués aux IUT, afin qu'ils puissent recevoir plus d'argent. La Coordination dénonce le fait que cette flexibilité pourrait tout aussi bien avoir pour conséquence une diminution des budgets actuels alloués aux IUT.
- La promesse de « conservation des moyens pour les IUT en 2009 » ne donne aucune garantie au-delà. Seul un fléchage direct des moyens du Ministère aux IUT (comme actuellement) garantit la sauvegarde des IUT à long terme.
- L'établissement d'un « contrat » entre les présidents d'Université et les directeurs d'IUT est jugé inacceptable car il s'agirait de traiter au cas par cas un diplôme à valeur nationale. Face à l'instabilité et à la courte durabilité de ce type de contrat, la Coordination tient à ce que ces engagements soient précisés directement dans la Loi.
- La Coordination demande à ce que chaque IUT puisse continuer à gérer ses propres ressources (matérielles et humaines) grâce à son autonomie financière.
- La Coordination insiste volontairement sur le fait que les IUT ne veulent en aucun cas être détachés de l'Université dont ils sont solidaires.
- La Coordination n'est pas en mesure de demander un montant chiffré de budget par étudiant en IUT, sachant que les besoins varient d'une spécialité à une autre selon la maquette nationale.
- La question de la mutualisation (des taxes d'apprentissage, par exemple) n'a pas eu le temps d'être tranchée.

B. Sur les acteurs extérieurs à la CNE IUT (ADIUT, syndicats...)

- Selon les propos de la directrice de l'IUT Descartes Paris V ainsi que les échos d'autres directeurs d'IUT : la situation nous a fait craindre une désolidarisation de l'ADIUT vis-à-vis du mouvement (attente de suite à la réunion du 11/12 de l'ADIUT). La coordination a d'autant plus virulemment montré son attachement à la poursuite du mouvement en tant qu'entité à part entière de celui-ci.
- Après de nombreux échanges et notamment l'intervention à la tribune de la secrétaire générale de l'UNEF, une position très claire a été énoncée concernant les syndicats et plus généralement les partis politiques :
 - Aucun d'entre eux ne pourra ou ne devra s'approprier le mouvement propre à la CNE IUT.
 - Nous n'accepterons (après concertation) que des sollicitations sous la forme de soutiens moraux et techniques qui ne pourront nuire à la crédibilité de la CNE.
 - La voix de la CNE IUT (notamment dans les médias) n'appartient qu'à la CNE IUT et il n'appartient qu'à ses représentants officiels de parler en son nom.
 - La CNE IUT reconnaît l'importance de syndicats étudiants dans les négociations avec le Ministère (afin notamment d'être reçu par celui-ci) mais demande à ce que ceux-ci n'interviennent qu'en tant que soutien.

- Cette réunion déclare officiellement la création de la Coordination Nationale Etudiante des IUT de France.

C. Sur les moyens futurs du mouvement :

- Après avoir comparé les expériences dans les différents IUT :
 - L'idée de spammer les serveurs du gouvernement est abandonnée pour non-efficacité et risque pour les spammeurs de figurer en black list.
 - Il a été rappelé le danger de bloquer les trains (pouvant être considéré comme un acte de terrorisme)
 - Les actions aux péages peuvent elles-aussi être réprimandées.
- Création d'une structure pour la CNE avec :
 - 1 représentant par IUT
 - 1 représentant de régions d'IUT
 - 1 représentant médias nationaux :
Aurélien Bochart - IUT Descartes Paris V
 - 1 représentant de la CNE IUT à la réunion de l'ADIUT jeudi 11/12 :
Damien DEPARROIS – IUT Evreux
 - 1 coordinateur technique pour le blog de la CNE (ciut.blogspot.com)
- Le planning prévisionnel des actions des IUT de France :
 - jeudi 11/12 :
 - ➔ 1 représentant étudiant de la CNE IUT à la réunion de l'ADIUT à Cachan
 - ➔ poursuite des actions locales prévues dans les IUT déjà mobilisés
 - ➔ sensibilisation et information des IUT non mobilisés afin qu'ils rejoignent la CNE
 - ➔ organisation structurelle de la CNE (désignation des représentants région, échanges de contacts...etc.)
 - ➔ vote de la grève (suite à l'appel à la grève dans le communiqué de presse)
 - ➔ sensibilisation à l'action nationale de l'envoi (de chaque étudiant) d'une lettre au Président de la République. Plus de précisions dans un mail national bientôt. Le but est que chaque étudiant envoie un courrier type au Président de la République (dans une enveloppe non timbrée) et qu'il le poste lundi 15 décembre. Ainsi l'Élysée recevra tous les courriers le mardi 16 décembre, jour de manifestation nationale des IUT. Ils sont, en théorie, censés répondre à tout le monde...
 - ➔ sensibilisation à l'action nationale par la mise en vente de chaque IUT sur Ebay
 - ➔ préparation dans chaque IUT pour intervenir lors du vote du budget de leur Université (afin qu'il soit refusé et repoussé jusqu'à fin mars).
 - vendredi 12/12 :
 - ➔ vote de la grève (si ce n'est pas déjà fait)
 - ➔ préparation de la journée de manifestation de mardi
 - ➔ (poursuite des actions de jeudi 12/12 non achevées)
 - lundi 17/12 :
 - ➔ Chaque IUTiens poste sa lettre au Président de la République
 - mardi 16/12 :
 - ➔ journée de manifestation nationale des IUT dans les grandes villes de France.

Alors que des conseillères du Ministère de l'Enseignement Supérieur ont défié les IUTiens de faire appel aux médias (!) en cas de non-respect de la soi-disant « charte », nous ferons plus que jamais appel aux médias locaux mais aussi nationaux.[propos tenus le 09 décembre à la délégation reçue au Ministère de l'Enseignement Supérieur]